



JOSEPH CHINARD

SCULPTEUR (*)

SA VIE ET SON ŒUVRE

Au mois de mars 1793, Chinard sollicita et obtint l'autorisation de faire le portrait de Legendre, Bazire et Rovère, commissaires de la Convention envoyés à Lyon pour y rétablir l'ordre, voulant les faire figurer dans sa collection des grands hommes.

Il voulut à cette époque s'engager dans l'armée de Kellermann. Legendre l'en empêcha et lui conseilla de cultiver les arts.

Le corps municipal de Lyon ayant décidé que la statue de Louis XIV, œuvre du sculpteur Chabry, qui ornait le fronton de l'hôtel de ville serait remplacée, Chinard offrit au mois d'avril de faire à ses frais un groupe composé des statues colossales de la Liberté et de l'Égalité. Le Conseil

(*) Voir la *Revue du Lyonnais* d'Août 1896.